



# Tourcoing

## Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq  
BP 80479  
59208 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 23 37 00  
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING  
SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES  
ET PATRIMOINE  
DCAJPI\_2023\_0076

Défense devant le Tribunal Administratif  
suite au référé suspension et recours en  
annulation de l'arrêté du 9/12/2022 relatif  
au logement 81-C23 rue Nationale à  
Tourcoing

### Décision municipale prise en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

\*\*\*\*\*

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°5 du 13 septembre 2020 portant application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la société 3F NOTRE LOGIS a intenté devant le Tribunal Administratif de Lille un recours en annulation de l'arrêté municipal du 9 décembre 2022 la mettant en demeure de remédier aux causes d'indécence/d'insalubrité du logement dont elle est propriétaire, sis à TOURCOING 81-C23 rue Nationale, assorti d'un référé-suspension dudit arrêté – instance 2301360 & 2301370

Considérant qu'il convient de défendre à ces actions.

### DECIDONS

- de défendre aux actions intentées par la société 3F NOTRE LOGIS contre la Ville devant le Tribunal Administratif de Lille, sans ministère d'avocat.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du CGCT, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion obligatoire du Conseil Municipal.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le 21 février 2023

**Doriane BECUE**  
Maire de TOURCOING



Envoyé en Préfecture le 24/02/2023  
Publié sur le site de la Ville le 24/02/2023